

# Règlement intérieur

## du 4<sup>nd</sup> Fermé de la Charité, homologation n° 49221

### Article 1 : Présentation

Laurent Gagnepain organise du lundi 26 au mercredi 28 août 2019 un tournoi à la Charité-sur-Loire (Nièvre) qui comptera pour le classement FIDE de Septembre 2019.

C'est un tournoi fermé de 4 joueurs en 3 rondes.

### Article 2 : Règles du jeu et appariements

Les règles du jeu sont celles de la FIDE, congrès de Goynuk (Antalya, Turquie) (applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018).. Les appariements se font au Système Berger.

Les numéros d'appariements Berger seront attribués par tirage au sort le lundi 26 août. Pas de protocole de Varma.

### Article 3 : Cadence

Les parties sont jouées à la cadence Fischer suivante :  
*1h40 / 40 coups + 50 mn / 20 coups + 15mn + 30s / coup*

### Article 4 : Programme

Participeront au tournoi les joueurs invités par les organisateurs qui auront pointé et fait contrôler leur licence le lundi 26 août 2019 de 10h à 12h.

### Article 5 : Horaires de jeu

- Du lundi 26 au mercredi 28 août, rondes 1 à 3 à 13h30

### Article 6 : Droits d'inscription et prix

Il n'y a pas de droits d'inscription ni de prix.

### Article 7 : Consignes et dispositions spéciales

- Après le début de la session, le délai maximum pour arriver devant l'échiquier est de 30 mn.
- La nulle par consentement mutuel est interdite avant le 41<sup>e</sup> coup.
- Les feuilles de partie du tournoi seront consultables par les joueurs tous les jours de 10 heures à midi.
- Les participants doivent avoir une attitude convenable.

- e) Analyse et blitz sont interdits dans la salle de jeu.
- f) Les participants sont invités à laisser leurs appareils électroniques dans leur chambre ou à défaut hors de l'aire de jeu. Il est totalement interdit à un joueur d'avoir un téléphone mobile ou tout autre appareil électronique dans l'aire de jeu, même totalement éteint. Tout joueur contrevenant à cette règle verra immédiatement sa partie déclarée perdue par l'arbitre sans possibilité de recours. Une tolérance pourra être accordée à un joueur concerné par une astreinte professionnelle. Dans ce cas, son téléphone devra rester visible sur la table de jeu en mode vibreur et n'être utilisé qu'en cas d'appel professionnel.
- g) Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, sources d'informations ou de conseils, ou d'analyser sur un autre échiquier.
- h) Le premier coup illégal entraînera un ajout de deux minutes à l'adversaire. Le second entraînera la perte de la partie.

#### **Article 8 : Départage**

- a) Les joueurs à égalité de points seront départagés par le Sonneborn-Berger puis par la performance.

#### **Article 9 : Arbitres et Jury d'appel**

Arbitre Principal : Frédéric Baufreton AF2

Jury d'appel : un joueur Valère Tribut, un arbitre Cyprien Denous et un organisateur Laurent Gagnepain.

#### **Article 10 : Acceptation du règlement**

La participation au Tournoi de la Charité implique l'acceptation du présent règlement intérieur que tous les participants s'engagent à respecter.

**L'Arbitre Principal**

**L'organisateur**

